DÉCEMBRE 2018

Lettre Inf'eau

Bassins Versants du Syndicat Mixte de l'Horn

Breizh bocage : les talus avancent !

Saint Vougay

Depuis 2015, le second ***programme Breizh Bocage*** est ouvert sur l'ensemble du territoire d'action du Syndicat Mixte de l'Horn (Bassins versants de l'Horn-Guillec et du Kerallé et ses ruisseaux côtiers). Sur chaque secteur, ***des démarches auprès des agriculteurs*** sont réalisées pour définir des projets bocagers envisageables sur leurs parcelles . L'objectif est de reconstituer un ***maillage bocager cohérent*** avec l'activité agricole et permettant la préservation de la qualité de l'eau.

Depuis 2009, on compte sur le territoire de l'Horn-Guillec :

☞ **28 km** d'aménagements bocagers réalisés

79 % des aménagements sont **perpendiculaires à la pente** de la parcelle (lutte contre l'érosion)

70 % des aménagements sont en **ceinture de zones humides** (préservation de la qualité de l'eau)

☞ **119 agriculteurs** du territoire se sont engagés dans le programme Breizh Bocage !

Une belle mobilisation locale
Agriculteurs, particuliers et collectivités...
Poursuivons nos efforts !

Talus planté en haie mixte à Plouvorn, 2018

Création d'un talus nu à Sibiril, 2018

Haie à plat mixte plantée à Plougar, 2018

Ce programme est cofinancé par :

Des travaux financés à 80% !

Pour plus d'informations :
LE ROUX Mathilde, Technicienne Bocage, territoire Horn Guillec – Tél : 02 98 69 51 22
OLLIVIER Clara, Technicienne Agricole et Bocage, territoire Kérallé et ruisseaux côtiers – Tél : 02 98 69 59 99

Érosion des sols : phénomène préoccupant dans le Léon

L'érosion des sols est le premier facteur de dégradation des sols en France.

Les sols limoneux du territoire du Léon sont particulièrement sensibles à l'érosion. L'aléa d'érosion des sols est classé comme « ***élevé*** » à « ***très élevé*** » sur la majorité du territoire.
Les conséquences de cette érosion : une ***perte irréversible de fertilité*** des terres agricoles à long terme !

➔ ***« En France, les pertes en terre par érosion sont estimées à 3,6 t/ha/an en moyenne pour les terres cultivées. » (Source : DREAL Bretagne)***

➔ ***« Une perte de sol supérieure à 1 t/ha/an peut être considérée comme irréversible sur une période de 50 à 100 ans. » (Source : DREAL Bretagne)***

Aléa érosion des sols dans le Finistère

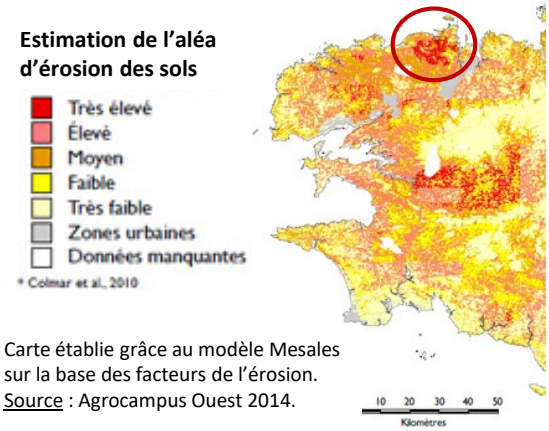

Carte établie grâce au modèle Mesales sur la base des facteurs de l'érosion.
Source : Agrocampus Ouest 2014.

Comment se déclenche un phénomène érosif ?

En hiver : lorsque le cumul de pluie est élevé. La capacité du sol à absorber l'eau est alors à saturation, ce fut le cas lors de l'hiver 2017-18.

Au printemps et en été : suite à un évènement pluvieux très intense comme au mois de juin 2018. Des phénomènes d'érosion localement très forts ont été observés.

→ ***Le ruissellement s'observe dès 3% de pente voire moins ! Plus la longueur de pente est important et plus le phénomène est accentué !***

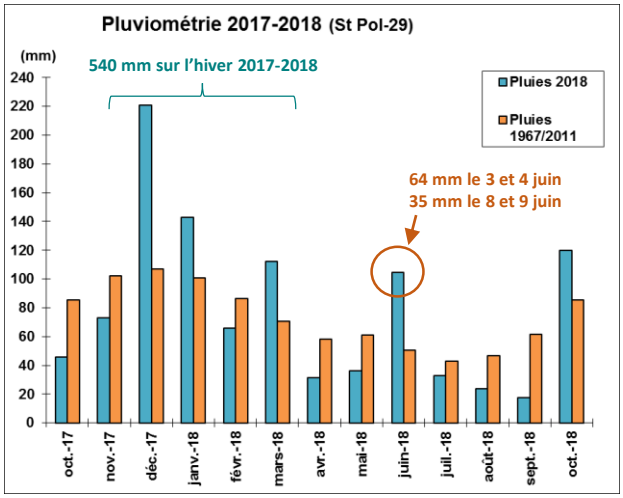

Des conséquences ...

Pour l'agriculteur :

- ✓ Perte de **l'outil de travail** (support de culture, éléments minéraux et organiques)
- ✓ **Ravines** qui peuvent gêner le passage des engins
- ✓ **Destruction des semis**

→ ***Perte de rendement et donc de revenus***

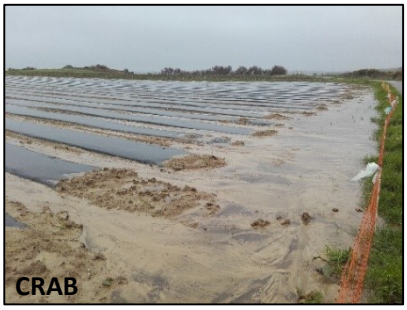

Terre fine retenue par une bande enherbée. 3% de pente. Hiver 2018.

Ravine sur céréales . Hiver 2018. BV HORN.

Coulées de boues sur la route, B.V Guillec, Hiver 2018

Pour le bassin versant :

- ✓ **Pollution de l'eau** destinée à la production d'eau potable
- ✓ **Dégradation des milieux aquatiques** (produits phytosanitaires, matières en suspension, nitrates…)
- ✓ Coulées de boue chez des particuliers ou sur les routes.

→ ***Surcoûts pour la collectivité et risques d'accidents !***

ADAPTER LES TECHNIQUES CULTURALES

- Travailler perpendiculairement au sens de la pente
- Eviter d'affiner la terre lors de la préparation du sol, afin d'éviter la formation d'une croûte de battance
- Désherber mécaniquement les céréales pour casser la croûte de battance en sortie d'hiver
- Biner les cultures pour augmenter la porosité de surface et augmenter l'infiltrabilité

METTRE EN PLACE DES COUVERTS VÉGÉTAUX

Les couverts végétaux, des cultures multiservices :

- Couverture du sol pendant l'hiver
- Entretien de la structure superficielle des sols grâce aux systèmes racinaires
- Absorption de l'azote présent dans le sol et restitution à la culture suivante

Couverts avoine + trèfle et avoine + féverole

CRÉER DES AMÉNAGEMENTS ANTI-ÉROSIFS : TALUS ET BANDES ENHERBÉES

- Talus, haies et bandes enherbées empêchent l'érosion des sols et limitent les transferts d'intrants
- Les aménagements réduisent la perte de terre et permettent de la récupérer en bas des parcelles

Talus récents financés par Breizh Bocage en 2017

PENSEZ AU PROGRAMME BREIZH BOCAGE ! N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

REPENSER SON PARCELLAIRE :

- Redécouper les parcelles à forte pente ou à forte longueur de pente pour éviter les phénomènes d'érosion
- Déplacer les entrées de champs qui se trouvent en bas de pentes

Des agriculteurs des Côtes d'Armor expérimentent le barbuttage

Face aux problèmes d'érosion, les agriculteurs du bassin versant du Grand Trieux et les conseillers de la Chambre d'agriculture de Bretagne se mobilisent. En 2016, une barbutteuse artisanale a été testée sur les cultures de pommes de terre et de chou-fleur.

Les petites buttes formées dans l'entre-butte ont pour objectifs de retenir l'eau et de réduire ainsi l'érosion. Un premier résultat : cela ne gène en aucun cas la récolte des choux.

→ Les barbutteuses sont subventionnables dans le cadre du dispositif régional PCAEA

SYNTEC

Barbutteuse artisanale testée sur pommes de terre et choux

DPR2 phyto : un nouveau diagnostic des parcelles à risques de transferts

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE BRETAGNE

CRODIP

En Bretagne, on observe en moyenne une trentaine de pluies dites « ruisselantes » par an qui, potentiellement, peuvent transporter des produits phytosanitaires. Le diagnostic des parcelles à risques de transferts vise à évaluer les risques de transferts de polluants vers les cours d'eau.

Ce nouveau diagnostic a pour but d'orienter l'agriculteur vers des pratiques adaptées, en fonction des risques de chaque parcelle : parcelle en zone humide, drainée, pente de la parcelle et longueur de pente. Cette outil pédagogique permet aussi de rechercher les solutions possibles (évolution des pratiques, aménagements).

Validé dans le contexte Breton :

La Chambre d'agriculture en partenariat avec le CRODIP et l'INRA propose un diagnostic, valorisant les résultats scientifiques acquis depuis les 20 dernières années sur les transferts des phytos vers les eaux. Le DPR2 phyto est labélisé Ecophyto Bretagne et reconnu par le Conseil Régional de Bretagne et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

La méthode se caractérise par :

- Un diagnostic terrain adapté au contexte Breton
- Des classements de molécules en fonction des risques de transfert et des cultures mis à jour pour 2018
- Des propositions d'aménagements de parcelles pour limiter les transferts
- Des méthodes de désherbage alternatives
- Une formation et un agrément obligatoire des techniciens conseil

RDV Découverte des diagnostics parcelle à risque (DPR2) et Aquasite
Mercredi 19 décembre 2018 à 16h00
EARL Kerguillec à Kérider, CLÉDER

Vous êtes intéressés ?
Contactez-nous, c'est gratuit !

Armel GENTIEN, SMH
02 98 69 51 95
Vincent SALOU, Chambre d'agriculture de Bretagne
02 98 69 17 46